



CENTRE NATIONAL D'APPRENTISSAGE À DISTANCE

Précis des avantages pour les apprentis en entreprise

Bienvenue dans le monde de l'apprentissage ! Ce guide a pour but de vous informer sur les divers avantages dont vous pouvez bénéficier en tant qu'apprenti au sein de votre entreprise.



1. Une formation pratique et théorique combinée

L'apprentissage permet de suivre une formation en entreprise tout en étudiant dans un centre de formation (CFA). Cela combine la théorie et la pratique, offrant ainsi une expérience complète.

- **En quoi cela consiste :** L'apprentissage vous permet de diviser votre temps entre l'entreprise et un centre de formation.
- **L'avantage pour vous :** Développez à la fois des compétences pratiques et des connaissances théoriques, avec une approche équilibrée de votre futur métier.

2. Un encadrement personnalisé par un tuteur

Un tuteur ou maître d'apprentissage est désigné pour encadrer l'apprenti, ce qui favorise un suivi personnalisé et le développement des compétences professionnelles.

- **En quoi cela consiste :** Un maître d'apprentissage est désigné pour vous guider et vous soutenir.
- **L'avantage pour vous :** Profitez d'un suivi personnalisé qui facilite l'acquisition de compétences professionnelles et votre adaptation au monde du travail.

3. Une rémunération adaptée

Les apprentis perçoivent un salaire, dont le montant dépend de l'âge et de l'année d'apprentissage. Il est basé sur un pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel

- **En quoi cela consiste :** Votre salaire dépend de votre âge et de votre année d'apprentissage.
- **L'avantage pour vous :** Bénéficiez d'une rémunération tout en vous formant, ce qui vous donne une certaine autonomie financière.

Âge de l'apprenti	1ère année du contrat	2ème année du contrat	3ème année du contrat
Moins de 18 ans	27% du SMIC* soit 477,07€	39% du SMIC* soit 689,10€	55% du SMIC* soit 971,81€
De 18 à 20 ans	43% du SMIC* soit 759,78€	51% du SMIC* soit 901,13€	67% du SMIC* soit 1183,84€
De 21 à 25 ans	53% du SMIC* soit 936,47€	61% du SMIC* soit 1077,82€	78% du SMIC* soit 1378,20€

* ou du salaire minimum conventionnel s'il est plus favorable

4. Un salaire plus élevé grâce à l'exonération de cotisations

Les apprentis sont exonérés de certaines cotisations sociales, ce qui leur permet de toucher une rémunération nette plus élevée par rapport à un salarié classique.

- **En quoi cela consiste :** En tant qu'apprenti, certaines cotisations sociales sont réduites.
- **L'avantage pour vous :** Vous percevez un salaire net plus avantageux, car moins de cotisations sont déduites.

Les revenus d'un apprenti sont exonérés d'impôt sur le revenu jusqu'à un plafond correspondant à la limite annuelle du SMIC.

- En 2024, cela représente **20 814 € brut**.
- Les revenus au-delà de ce montant sont soumis à l'impôt

5. Des congés payés et des jours de révision avant les examens

Les apprentis bénéficient de congés payés au même titre que les autres salariés. Avant leurs examens, ils peuvent également demander des jours de révision (5 jours ouvrables par an).

- **En quoi cela consiste :** Vous avez droit aux congés payés, comme tout autre salarié, et pouvez demander des jours de révision avant vos examens.
- **L'avantage pour vous :** Profitez de jours dédiés à la préparation de vos examens, en plus des congés payés.

6. Une expérience professionnelle valorisante

Travailler en entreprise permet aux apprentis de développer des compétences techniques et d'acquérir une expérience professionnelle précieuse, souvent valorisée sur le marché de l'emploi.

- **En quoi cela consiste :** Intégrer une entreprise vous permet d'acquérir une expérience concrète et valorisante.
- **L'avantage pour vous :** L'expérience pratique acquise est très recherchée par les employeurs et vous aide à vous démarquer.

7. Accès aux avantages sociaux de l'entreprise

Selon l'entreprise, les apprentis peuvent avoir accès à des avantages sociaux (tickets restaurant, mutuelle d'entreprise, aides au logement, comité d'entreprise) et peuvent aussi bénéficier des aides et dispositifs internes de l'entreprise.

En quoi cela consiste : Selon l'entreprise, vous pouvez bénéficier des mêmes avantages sociaux que les salariés (tickets restaurant, mutuelle, aides au logement).

L'avantage pour vous : Accédez à des avantages qui améliorent votre qualité de vie, ce qui rend l'expérience d'apprentissage encore plus enrichissante.

8. Des opportunités d'embauche en CDI

L'apprentissage favorise l'insertion professionnelle. Les entreprises ayant formé un apprenti sont souvent enclines à le recruter en CDI à la fin de son contrat d'apprentissage.

- **En quoi cela consiste :** De nombreuses entreprises sont prêtes à embaucher les apprentis qu'elles ont formés.
- **L'avantage pour vous :** Augmentez vos chances de décrocher un CDI en fin de contrat d'apprentissage.

9. Des aides financières pour la mobilité et le logement

Des aides à la mobilité et au logement (comme l'aide Mobili-Jeune) sont disponibles pour aider les apprentis à financer leurs déplacements et leur logement.

- **En quoi cela consiste :** Des aides telles que «Mobili-Jeune» sont disponibles pour vos dépenses de logement et de transport.
- **L'avantage pour vous :** Réduisez vos dépenses en matière de logement et de transport grâce à ces aides.

10. Une opportunité pour se former et s'enrichir

Consiste à effectuer une période de formation ou de travail à l'étranger, afin de développer de nouvelles compétences, une langue, ou une expérience culturelle enrichissante. Elle est possible grâce à des programmes comme **Erasmus+**, qui offrent un soutien financier et administratif. Pour l'organiser, l'apprenti doit définir un projet précis, obtenir l'accord de l'entreprise et de l'école, puis identifier les aides disponibles auprès des services dédiés aux relations internationales dans son établissement.

11. Une réduction d'impôts

Sous certaines conditions, le salaire d'un apprenti est exonéré d'impôts sur le revenu, jusqu'à un certain plafond.

- **En quoi cela consiste :** Sous certaines conditions, une partie de votre salaire peut être exonérée d'impôts.
- **L'avantage pour vous :** Profitez d'une fiscalité allégée, qui permet de conserver davantage de votre rémunération.

Conclusion

L'apprentissage vous ouvre de nombreuses portes grâce à des avantages financiers, un accompagnement personnalisé et une expérience précieuse pour votre avenir professionnel.

Astuce : N'oubliez pas de consulter votre entreprise ou votre centre de formation pour bien connaître l'ensemble des aides et avantages auxquels vous avez droit

Le Référente pour l'Accompagnement Administratif

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives et vous aider à accéder aux différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre, une référente dédiée est à votre disposition. Son rôle est de vous guider et de vous soutenir dans ces démarches, afin de vous permettre de vous concentrer pleinement sur votre parcours en apprentissage.

RÉFÉRENT :

Mohamed Ismail Ahmed

01 87 66 53 91

administration@lecnad.com